

(N° 83.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 26 MAI 1874.

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi portant proroga- tion de la Loi relative aux étrangers.

*(Voir les Nos 88 et 130 de la Chambre des Représentants,
et le N° 80 du Sénat.)*

Présents : MM. F. DOLFZ, Président, SOLVYNS, et VAN CROMBRUGGHE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Projet de Loi sur la prorogation de la loi relative aux étrangers n'ayant donné lieu à aucune observation, la Commission de la Justice a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Président,
F. DOLEZ.

Le Rapporteur,
VAN CROMBRUGGHE.